

LE STATUT DE ROME À 20 ANS

*La Commémoration du 20ème
anniversaire du Statut de Rome*

La Haye, 15 - 16 février 2018

COALITION
POUR LA **COUR PÉNALE
INTERNATIONALE**



STATUT DE ROME



COUR PÉNALE INTERNATIONALE

Les Forums de Lancement, 15-16 février 2018

Note conceptuel

Dans cette année d'anniversaire, la Coalition pour la Cour pénale internationale (la Coalition) s'est dédiée à honorer la réussite révolutionnaire que fut l'adoption du traité du Statut de Rome et la création subséquente de la seule cour internationale permanente mandatée pour mettre fin à l'impunité pour le génocide, les crimes de guerre, les crimes contre l'humanité et le crime d'agression.

La Coalition s'engage à faire tout ce qui est en notre pouvoir pour commémorer, célébrer et honorer les dirigeants du gouvernement et des organisations internationales, ainsi que les membres de la Coalition qui ont contribué à cette victoire historique pour la paix et la sécurité internationales depuis 1995.

Le lancement de la commémoration de la Coalition aura lieu le 15 - 16 février 2018 à La Haye, Pays-Bas. Au lancement, et tout au long de l'année, en célébrant cette avancée historique de la paix, la justice et le droit international, la Coalition fera également le point sur le traité et la système de justice international qu'il a créé - de ses dispositions progressistes à des lacunes inattendues ; de sa vision idéaliste à une réalité politique de plus en plus difficile. Ce qui est essentiel à ce processus de réflexion, c'est l'examen des défis auxquels le système du Statut de Rome est confronté actuellement et de la manière dont l'avenir d'une justice internationale efficace, indépendante et juste pourrait être assuré.

Lors de l'événement de lancement en février, nous étudierons des questions essentielles à propos de l'histoire, l'évolution et l'avenir du traité, la Cour et la justice internationale : *La communauté internationale était-elle prête pour le Statut et la Cour ? Quelles évaluations peuvent être faites sur le traité, la Cour et les actions des États qui ont créé le système ? Quels sont les principaux défis auxquels sont confrontés la Cour, son Assemblée des États Parties, la communauté internationale et la société civile pour assurer une application rigoureuse du droit international humanitaire et mettre fin à l'impunité ? Comment envisageons-nous l'avenir du Statut de Rome, de la CPI et de la justice internationale au cours des 20 prochaines années ? L'extrémisme, la xénophobie, le nativisme et les attaques croissantes contre le multilatéralisme représentent-ils des menaces temporaires ou existentielles à la CPI ?*

Nous nous réjouissons que de nombreux leaders actuels et anciens de la Cour et du processus de traité du Statut de Rome aient exprimé leur soutien et leur volonté de participer à cette réflexion à La Haye en février et au cours de l'année. L'événement de lancement présentera des contributions de nombreux acteurs et leaders du processus du Statut de Rome, et au cours des 20 dernières années : les délégués gouvernementaux; les dirigeants des Nations Unies et d'autres organisations régionales et internationales, y compris l'Union européenne; les leaders, les Juges, et le personnel de la Cour pénale internationale, la Cour internationale de Justice, le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie/la Mécanisme pour les Tribunaux pénaux internationaux de l'ONU, le Tribunal spécial des Nations unies pour le Liban et les Chambres spécialisées du Kosovo, entre autres; des représentants de la communauté diplomatique à La Haye; et des membres de la société civile et de la Coalition de partout au monde.

LA COMMÉMORATION DU 20ÈME ANNIVERSAIRE DU STATUT DE ROME

Lors de ces forums de lancement, notre objectif est d'inciter un véritable débat interactif autour de ces sujets. Chaque session sera encadrée par 3 à 4 principaux intervenants, suivis par une discussion qui permettrait tous ceux qui le veulent à y participer, avec une requête aimable de limiter ces interventions à 1 à 3 minutes. Nous invitons des participantes à préparer des déclarations plus longues pour la distribution et le téléchargement sur notre site web. De plus, nous aurons l'honneur de projeter des déclarations par vidéo de nombreux de personnalités éminentes du domaine de la justice internationale et de permettre des contributions de différentes régions, contextes et traditions juridiques.

Nous sommes confiants que ces contributions et les débats qui auront lieu aux forums de la Coalition, tissés dans une tapisserie narrative, pourraient renforcer des autres événements commémoratifs ainsi que des actions en soutien du système du Statut de Rome.

Nous nous réjouissons de travailler avec toutes les parties prenantes pour assurer un avenir pour la justice internationale qui est digne des idéaux et des principes qui nous ont conduit à Rome.

Le Forum d'Ouverture

Jeudi 15 février 2018

Siège de la Cour pénale internationale, La Haye, Pays-Bas

Programme

15:00-15:30 **Arrivé des participants**

15:30-16:00 **Café / Thé**

16:00-17:45 **Le Forum d'Ouverture : « De Rome au 20^{ème} anniversaire »**

Discours de Bienvenue

- M. William R. Pace, Coordinateur de la Coalition pour la Cour pénale internationale

Des Réflexions et des Messages des Acteurs Clés

- S.E. Mme. Silvia Fernández de Gurmendi, Présidente de la Cour pénale internationale
- S.E. Mme. Fatou Bensouda, Procureur de la Cour pénale internationale
- S.E. M. António Guterres, Secrétaire général des Nations Unis (*écrit*)
- S.E. M. Kofi Annan, ancien Secrétaire général des Nations Unis (*vidéo*)
- S.E. M. O-Gon Kwon, Président de l'Assemblée des États Parties au Statut de Rome de la Cour pénale internationale
- Dr. Carla Ferstman, ancienne Directrice exécutive du REDRESS Trust
- S.E. M. Zeid Ra'ad Al Hussein, Haut-Commissaire des Nations unies aux droits de l'homme (*vidéo*)
- M. Herman von Hebel, Greffier de la Cour pénale internationale
- M. Motoo Noguchi, Président du conseil d'administration du Fonds au Profit des Victimes (*vidéo*)
- S.E. M. Hans Corell, Ambassadeur (ret.) et ancien Secrétaire général adjoint aux affaires juridiques et Conseiller juridique des Nations Unies (ret.)
- S.E. Mme. Navi Pillay, ancienne Juge à la Cour pénale internationale et le Tribunal pénal international pour le Rwanda; ancienne Haut-Commissaire des Nations unies aux droits de l'homme (*vidéo*)
- M. Richard Dicker, Directeur de Programme pour la justice internationale de Human Rights Watch
- S.E. Mme. Federica Mogherini, Haute représentante de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, Vice-présidente de la Commission européenne (*vidéo*)
- S.E. M. Christian Wenaweser, Représentant permanente de la Principauté de Liechtenstein auprès des Nations Unies

Des interventions des participants (si le temps le permet)

18:00-19:30 **Réception**

Forums Interactifs

Vendredi 16 février 2018

Academy Hall, Palais de la Paix, La Haye, Pays-Bas

Programme

9:00-9:30 **Arrivé des participants**

9:30-10:00 **Café / Thé**

10:00-10:15 **Discours de Bienvenue**

– M. William R. Pace, Coordinateur de la pour la Cour pénale internationale

10:15-12:30 **Session I : L'importance historique du Statut de Rome de la Cour pénale internationale**

- Quelle est la signification historique de l'adoption du traité par rapport au droit pénal international ? À la société civile ? Aux efforts de justice nationale ? Au travail de la Cour elle-même ?
- Quels ont été les éléments en 1998 ou en 2002 qui ont soutenu la création et l'établissement de la CPI? Ces éléments sont-ils toujours là ? Quels nouveaux éléments et développements ont émergé depuis ?
- Comment le Statut de Rome existe-t-il dans le cadre des tribunaux ad hoc et spéciaux, et de l'architecture plus large de la justice pénale internationale après la guerre froide ?
- Le Statut de Rome a-t-il traité avec succès le débat Paix vs Justice?
- Quelles leçons tirées d'autres juridictions doivent être prises en compte pour assurer la longévité du système du Statut de Rome ?

Présentations des panélistes et dialogue interactif

- S.E. M. Juan Antonio Yanez-Barnuevo, Ambassadeur (ret.); Chef de Délégation de l'Espagne à la Conférence de Rome
- Mme. Kimberly Prost, Chef de Cabinet du Président de la Cour pénale internationale; Juge élu de la CPI
- M. Fabricio Guariglia, Directeur de la Division des poursuites, la Cour pénale internationale
- Mme. Evelyn A. Ankumah, Directrice exécutive, Africa Legal Aid (AFLA)

12:30-14:00 **Pause**

14:00-15:30 **Session II : Évaluer le Système du Statut de Rome 20 ans après :
Les défis au progrès dans la lutte contre l'impunité dans le climat géopolitique actuel**

- Quels sont les succès et les lacunes des éléments fondamentaux du Statut de Rome et de la CPI à propos de : La coopération ? La non-coopération ? La complémentarité ? Les victimes ? L'universalité ? La représentation légale ? Les amendements ?
- L'évaluation des principaux organes du système du Statut de Rome : le Bureau du Procureur, le pouvoir judiciaire, le Greffe, le Bureau de la Présidence, le Fonds au Profit des Victimes, l'Assemblée des États Parties et son Secrétariat.
- Comment la Cour résiste-t-elle à l'opposition politique ? De l'Union africaine? Des Nations Unies ?

Présentations des panélistes et dialogue interactif

- Dr. David Donat Cattin, Secrétaire général, Parliamentarians for Global Action
- Mme. Lorraine Smith van Lin, Conseillère dans la Justice post-conflict, REDRESS Trust
- M. Darryl Robinson, Professeur, Queen's University, Canada

15:30-16:00 **Café / Thé**

16:00-17:30 **Session III : L'avenir du système du Statut de Rome, la Cour pénale internationale, et la justice internationale**

- Quels sont les principaux défis à surmonter, et plus important encore, comment pouvons-nous les surmonter ?
- Qui seront les partisans de la CPI dans 20 ans? Comment les créateurs du système « passent-ils le relais » à une nouvelle génération d'activistes et de dirigeants gouvernementaux ?
- Quelles opportunités existent pour positionner la CPI de manière plus constructive au sein de la politique mondiale, en augmentant son effet dissuasif et en garantissant le soutien de la communauté internationale ?
- Comment le système du Statut de Rome et la CPI s'intègrent-ils dans un monde de plus en plus confronté à un nationalisme extrême et à une crise grandissante de multilatéralisme ?
- Comment pourrait le 20ème anniversaire être utilisé pour faire avancer ces objectifs ? En termes pratiques, que pourraient faire des parties prenantes ?

Présentations des panélistes et dialogue interactif

- M. Richard Dicker, Directeur de Programme pour la justice internationale de Human Rights Watch
- Mme. Jennifer Trahan, Professeur adjointe clinique, Center for Global Affairs, New York University
- M. Andras Vamos-Goldman, Directeur exécutif, Justice Rapid Response (JRR)
- M. Klaus Rackwitz, Directeur, International Nuremberg Principles Academy (INPA)

17:30-17:45 **Discours de clôture**

Les Forums de Lancement, 15 - 16 février 2018

Informations pratiques

IMPORTANT : Vous devrez vous identifier à la sécurité avant d'entrer au siège de la CPI ou au Palais de la Paix. Il est donc essentiel que vous ayez en permanence votre carte d'identité émise par un gouvernement et la carte d'admission à l'événement.

Jeudi le 15 février 2018

La Cour pénale internationale

Oude Waalsdorperweg 10

2597 AK La Haye

Tél : +31(0)70 - 515 8515

Site internet : <https://www.icc-cpi.int>

De la gare centrale de La Haye (Den Haag Centraal) à la CPI

Prenez le bus no. 22 en direction Duinzigt par Bronovo Zkh, et descendez à l'arrêt *Den Haag, Waalsdorperweg*.

Vendredi le 16 février 2018

Academy Hall, Palais de la Paix

Carnegieplein 2

2517 KJ La Haye

Tél : +31(0)70 - 302 4242

Site internet : <http://www.icj-cij.org>

De la gare centrale de La Haye (Den Haag Centraal) au Palais de la Paix

Prenez le tram no. 16 en direction de Statenkwartier et descendez à l'arrêt de *Vredespaleis*. Alternativement, prenez le bus no. 24 en direction de Kijkduin par Gemeentemuseum, et descendez à l'arrêt de *Vredespaleis*.

Taxi

HTMC :
+31 70- 390 77 22

Taxi Service Den Haag :
+31 70- 752 16 88

Haagse Taxi :
+31 70- 388 86 66

Des restaurants à distance de marche du Palais de la Paix

Refectorium, Palais de la Paix, Carnegieplein 2

Café Blossom Lunch and High Tea (International), Anna Paulownastraart 70C

3Stones Kenyan Restaurant (Kenyan), Laan van Meerdervoort 46A

Ristorante Pizzeria La Lanterna (Italien), Dagelijkse Groenmarkt 36

SeleraKu (Indonésien), Laan van Meerdervoort 7E

Albert Heijn (Supermarché), Laan van Meerdervoort 52

Room Grand Café (International), Anna Paulownaplein 16

De Kamer Hiernaast (International), Anna Paulownaplein 13

Remerciements

Sans doute, la Cour pénale internationale et le Système du Statut de Rome de la justice internationale ne seraient pas où ils en sont aujourd'hui sans les efforts acharnés et le soutien de nombreux individus, états, institutions et organisations dévoués partout au monde.

Il est de même pour la Coalition pour la Cour pénale internationale – un réseau d'organisations de la société civile établi en 1995 dans le but de mettre fin à l'impunité des auteurs du génocide, des crimes de guerre, des crimes contre l'humanité et du crime d'agression.

La Coalition se réjouit donc d'honorer tous ce qui ont contribué et ont soutenu ces efforts tout au long de son histoire depuis 23 ans, à ces et aux autres événements commémoratifs.

Le lancement par la Coalition de sa Commémoration du 20^{ème} anniversaire du Statut de Rome n'aurait pas été possible sans le soutien de la **Cour pénale internationale**, et la **Ville de La Haye**, et nous voudrions les remercier en particulier à cet égard.

Nous exprimons aussi notre reconnaissance aux autres donateurs qui ont soutenu le travail de la Coalition au cours des 23 dernières années, et ceux qui continuent à appuyer nos efforts : l'**Union européenne**, le **Planethood Foundation**, **Workable World Trust**, **Anonymous US Foundation**, **Irish Aid**, les gouvernements de l'**Australie**, l'**Autriche**, la **Finlande**, le **Liechtenstein**, le **Norvège**, les **Pays-Bas**, la **Suisse** ; la **Ville de La Haye**, et de nombreux individus engagés.



The Hague